-PREVENTION
-SURETE
-SECURITE
-SECOURISME
-SPORTIF
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIFIQUE

PROGRAMME DE FORMATION TP-FPA
TITRE PROFESSIONNEL :
FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

P-FOR-TP-FPA-01- V1 du 01/01/24

OBJECTIFS	• Concevoir et préparer la formation • Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants • Accompagner les apprenants en formation • Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises
PUBLIC	• Tout public
PREREQUIS	• Deux profils sont possibles. 1) Pour les personnes désirant former à un métier ou à des activités professionnelles : diplôme professionnel correspondant au premier niveau de qualification dans le secteur d'activité concerné ou équivalent et une expérience professionnelle de 3 ans dans ce secteur. 2) Pour les personnes souhaitant former en préformation, formation générale, insertion, orientation : diplôme de niveau 4 (bac) ou équivalent avec une expérience professionnelle quel que soit le secteur. Communication orale et écrite : expression orale, rédaction et compréhension de textes. Bureautique : utiliser les fonctions courantes d'un traitement de texte et d'internet. Mathématiques : comprendre et utiliser les pourcentages, les 4 opérations, la règle de trois, les proportions
DUREE	• 6 mois environ (910 heures). • Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.
NOMBRE DE STAGIAIRE	• **Effectifs : 4 - 12 personnes**
PROGRAMME	• La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise. • Remarque : les 3 modules forment aux 4 CCP du titre. Le contenu du CCP Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises est réparti dans les autres modules. • Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

	• Module 1. Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants : animation d'une formation - évaluation en présentiel – évaluation en multimodalité – repérage des difficultés liées aux apprentissages - animation de situations d'apprentissage en présentiel et à distance - analyse de ses pratiques professionnelles d'animation et d'évaluation des acquis - la démarche de formateur responsable – la démarche qualité et responsabilité sociale de l'entreprise (4 semaines). • Période en entreprise (4 semaines). • Module 2. Concevoir et préparer la formation : rédaction d'une progression pédagogique et d'un plan d'accompagnement-conception d'un scénario pédagogique et d'accompagnement en présentiel et multimodal - conception d'activités pédagogiques et d'évaluation - conception des outils de l'individualisation – construction de la progression d'une formation, d'un scénario pédagogique et d'accompagnement, et des ressources correspondantes – intégration des cadres réglementaires à la pratique - la démarche de formateur responsable : règlementation et RSE (4 semaines). • Module 3. Accompagner les apprenants en formation : adaptation du parcours et accompagnement des apprenants - tutorat des apprenants à distance – accompagnement des apprentissages en entreprise – accompagnement des apprenants à la réussite professionnelle - - accompagnement d'un apprenant dans son parcours individuel – création d'un dispositif de veille pour la démarche de formateur responsable – l'analyse de ses pratiques professionnelles d'accompagnement (4 semaines). • Période en entreprise (5 semaines). • Période de certification (1 semaine).
MODALITES PEDAGOGIQUES	• Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé • Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits – Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias • Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants • - Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...

	• - Ressources documentaires • Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes • professionnels ; conforme au Référentiel d'évaluation des Titres professionnels et CQP
MODALITE ET DELAI D'ACCES	• Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes : - information individuelle ou collective, - dossier de demande de formation, - identification, voire évaluation des acquis, - entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé
MODALITES DES ACQUIS DE LA FORMATION	• Les modules théoriques sont évalués par l'intermédiaire de QCM ou de Questions ouvertes. • Les modules pratiques sont évalués par des mises en situation.
ADAPTATION DE LA FORMATION	• Nous mettons en place les apprentissages théoriques le matin et les apprentissages pratiques l'après-midi afin de faciliter l'accompagnement et une meilleure assimilation. • Nous proposons des mises en situation pratique et le travail en sous-groupe afin de favoriser l'engagement de chaque apprenant.
INTERVENANT	• Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate
SUIVI ET EVALUATION	Evaluation des acquis • En cours de formation Evaluation périodes d'application pratique • Bilan de la période en entreprise Certification TP, CCP Délibération du jury sur la base : • du dossier Professionnel, • des résultats aux épreuves de la session d'examen, • de la mise en situation professionnelle, • de l'entretien final Evaluation satisfaction • Enquête de satisfaction stagiaire.

VALIDATION ET/OU CERTIFICATION	**CERTIFICATION :** • L'ensemble de ces modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de formateur/trice professionnel/le pour adultes. • Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules : • - CCP/Bloc de compétences Concevoir et préparer la formation : module 1. • - CCP/Bloc de compétences Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants : module 2. • - CCP/Bloc de compétences Accompagner les apprenants en formation : module 3. • - CCP/Bloc de compétences Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises : module 1 + module 2 + module 3. • À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.
BLOCS DE COMPETENCE	Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules : - CCP/Bloc de compétences Concevoir et préparer la formation : module 1. - CCP/Bloc de compétences Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants : module 2. - CCP/Bloc de compétences Accompagner les apprenants en formation : module 3. - CCP/Bloc de compétences Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises : module 1 + module 2 + module 3. À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.
SUITE DE PARCOURS	• En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec nous

DEBOUCHES	Le titulaire de la carte professionnelle gardiennage et surveillancehumaine pourra évoluer dans les domaines suivants : - Types d'emplois accessibles : - animateur de formation, - formateur consultant, - formateur d'adultes, - formateur technique
TAUX DE REUSSITE	• Le Taux de réussite sera
ACCESSIBILITE	Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Contactez- nous
TARIF	Nous contacter : cfpscontact@gmail.com Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.
CONTACTS	• **Adresse :** 44 Rue des Tailleurs de Pierres 13330 SALON DE PROVENCE • **Téléphone : 06.51.73.77.30** • **E-mail :** cfpscontact@gmail.com • **Référent :** M. BATILLAT Alex